

BERTOLIT SA, ENTREPRISE GÉNÉRALE DE MISE EN CONFORMITÉ DE L'ENVELOPPE DES ÉDIFICES

Une longueur d'avance sur les façades

Décidemment, le thème de la rénovation énergétique des bâtiments n'a pas fini de nous occuper. Il y a quelques jours, CGI Conseils et l'Association professionnels des gérants et courtiers en immeubles de Genève (APGCI) ont convié les acteurs de la branche pour un séminaire de formation ciblé sur les aspects techniques. Approches, solutions, mais aussi coûts et subventions ont été passés au crible par des experts en la matière. Parmi eux, Jean-Michel Gros, directeur de Bertolit SA, a fait une présentation pointue sur la rénovation des façades, principal secteur d'activité de son entreprise. Retour sur quelques enseignements clefs.

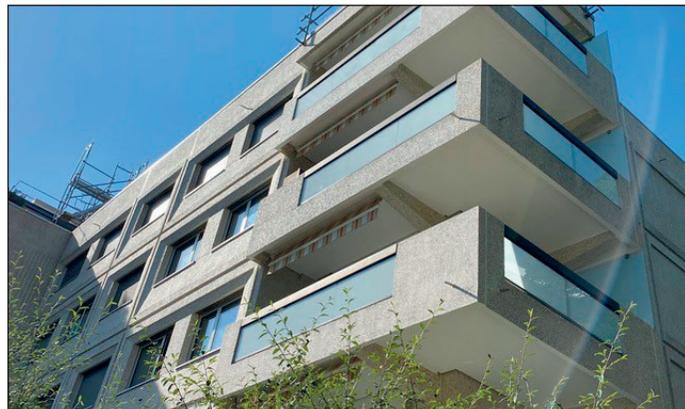
La rénovation des façades est l'axe privilégié de la transition énergétique puisque ces dernières représentent un quart des surfaces de déperdition thermique. Premier constat: la spécialisation se renforce dans le domaine de l'isolation. Contraintes techniques, législatives et patrimoniales rendent la tâche complexe; la technologie et les matériaux évoluent également à toute allure. Alors qu'un simple devis suffisait autrefois, une étude approfondie devient nécessaire afin de définir la variante optimale et de s'assurer de ne pas manquer les subventions disponibles.

Pour faciliter la tâche des Maîtres d'Ouvrage, Bertolit propose une prestation complète: outre son activité propre qui porte sur les façades et toitures, la société intervient en entreprise générale. Grâce à des partenaires de choix, des travaux de remplacement de menuiseries et de production de chaleur sont réalisés, sous prescription du CECB+. Malgré cette évolution, Bertolit tient à rester une société familiale et à taille humaine. A noter aussi - avantage qui n'est pas des moindres -, que l'entreprise fournit une garantie de dix ans sur les travaux, au lieu des cinq ans usuels.

Intervenir en toute connaissance de cause

«Selon les trois grandes périodes de construction des immeubles (XIX^e siècle et auparavant; première moitié du XX^e; seconde moitié du XX^e), la rénovation des façades nécessite des techniques d'isolation distinctes, a souligné Jean-Michel Gros lors de son exposé. Pour les bâtiments de la première période, aux contraintes patrimoniales fortes, la pose d'un crépi isolant aérogel est particulièrement adaptée. Ce matériau est très léger car constitué à 95% de billes d'air occlus. Du point de vue architectural, la façade est restituée selon son aspect initial». Bertolit est l'une des seules entreprises de la place à maîtriser ce procédé qui permet de diviser par deux les déperditions thermiques d'un mur.

En ce qui concerne les façades d'immeubles datant de la première moitié du XX^e siècle, la principale solution préconisée est l'isolation Thermique par Extérieur Crépie (ITEC), soit des panneaux d'isolation épais. «Certaines difficultés peuvent apparaître, en raison du nécessaire retour en embrasures, du remplacement éventuel de volets et de garde-corps ou encore du profil décoratif à restituer», note Jean-Michel Gros. Enfin, pour les immeubles de la seconde moitié du XX^e siècle, qui se caractérisent par une importante hétérogénéité architecturale, plusieurs scénarios d'isolation existent. Pour chaque type de façade, diverses variantes et des prix indicatifs au mètre carré ont été présentés. Sans oublier les subventions qui existent à Genève en faveur de l'isolation thermique des murs et sols. Elles sont de



BERTOLIT

Bertolit a effectué en entreprise générale l'assainissement de l'enveloppe thermique du bâtiment, avec remplacement des fenêtres, stores et mise en conformité des garde-corps.

l'ordre de CHF 70.-/m² (valeur U inférieure ou égale à 0.20 W/m²K); des exigences allégées sont consenties pour rénover des bâtiments protégés.

Un exécutant de qualité

A l'origine orienté sur les travaux d'assainissement de sols, puis précurseur dans les domaines de la carbonatation («cancer du béton») et du désamiantage, Bertolit a, depuis 2005, grandi modérément et sans à-coups. Aujourd'hui, l'entreprise a assis sa réputation de leader sur le marché de l'assainissement de l'enveloppe des bâtiments et de leur mise en conformité énergétique. Outre son département dédié aux façades, Bertolit compte quatre divisions: les Travaux Spéciaux, les Transformations Intérieures, la Dépollution, l'Étanchéité. Avec une expérience avérée - elle fête ses 60 ans d'existence - cette société est un partenaire incontournable à Genève en matière de rénovation. Les valeurs auxquelles elle ne déroge jamais sont l'analyse des pathologies du bâtiment, l'établissement d'un protocole d'assainissement complet, ainsi que le respect du délai et du budget. Par ailleurs, Bertolit se fait un point d'honneur d'engager une main-d'œuvre formée, en conformité avec les normes et la convention collective de travail (CCT). La garantie de travaux réalisés dans les règles de l'art, qui permettent d'éviter bien des litiges! ■

CARLA ANGYAL

Bertolit SA Genève - Route des Jeunes 43 -1227 Carouge
Tél : 022 777 77 81 - Mail: bertolit@bertolit.ch